



PROCÈS-VERBAL
RÉUNION EXTRAORDINAIRE L'ASSEMBLÉE DES DÉPUTÉS COMMUNAUTAIRES DE L'ACF
RÉUNION TENUE LE 5 JUILLET 2018 À 19 H
SALLE DE CONFERENCE DE L'ACF ET VIDÉOCONFÉRENCE

PRÉSENTS

Denis Simard	Président		
Annette Labelle	Députée communautaire	District no 1	Ponteix
Soraya Ellert	Députée communautaire	District no 2	Gravelbourg-Willow Bunch
Gérald Robichaud	Député communautaire	District no 3	Bellegarde
Lisette Marchildon	Députée communautaire	District no 5	Regina
Véronique Mireault	Députée communautaire	District no 5	Regina
Josée Bourgoin	Députée communautaire	District no 8	Prince Albert
Rachelle Deault	Députée communautaire	District no 9	Bellevue
Pauline Tétreault	Députée communautaire	District no 10	Debden
Paul-Émile L'Heureux	Député communautaire	District no 11	Zenon Park
Hélène Chénard	Députée communautaire	District no 12	Moose Jaw

ÉGALEMENT PRÉSENTS, À TITRE D'INTERVENANTS

Roger Lepage	Conseiller juridique de l'ACF et associé de la firme Miller Thomson SENCRL
Jonathan Martin	Associé de la firme Miller Thomson SENCRL

ÉGALEMENT PRÉSENTS, À TITRE D'INVITÉS

Élyse Proulx-Cullen	Députée communautaire du district no 6, Saskatoon déchu de son mandat le 3 juillet 2018		
Denis Tassiako	Député communautaire ayant remis sa démission le 4 février 2018		
François Afane	Député communautaire	District no 6	Saskatoon

ÉGALEMENT PRÉSENTS, PERSONNEL DE L'ACF

Ronald Labrecque	Directeur général par intérim
Frédéric Dupré	Directeur du renforcement et inclusion communautaire
Marc Masson	Directeur des communications

ABSENTS

Roger Gauthier (observateur)	Président de l'ACF déchu de son mandat le 3 juillet 2018		
Paul Hounjet	Député communautaire	District no 4	La Trinité
Tom Michaud	Député communautaire	District no 8	Prince Albert

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION, ET PRÉSENCES

Le président de l'Assemblée communautaire fransaskoise, Monsieur Denis Simard déclare la réunion ouverte à 19 h 04. Il souhaite la bienvenue à tous.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour se présente ainsi :

JEUDI LE 5 JUILLET 2018						
LÉGENDE : Doc. : Document – Inf. : Points d'information – Disc. : Points de discussion – Déc. : Points de décision – Int. : Intervenant						
Heure	Sujets	Doc.	Inf.	Disc.	Déc.	Int.
19 h 00	1. Ouverture de la séance, présences					
19 h 05	2. Adoption de l'ordre du jour				X	
19 h 10	3. Rappel aux observateurs		X			
19 h 15	4. Déclaration de conflit d'intérêts			X	(X)	
19 h 20	5. Résumé et explications de la décision du 3 juillet 2018 (Dossier élections 2017 à la Cour du banc de la Reine)					Roger Lepage
20 h 00	6. Implications financières pour porter le jugement en appel			X	X	Roger Lepage
20 h 15	7. Mot de la présidence			X		Denis Simard
20 h 25	8. Date de la prochaine ADC			X	X	
20 H 30	9. Ajournement de l'ADC					

Résolution 2018/ADC/192

Proposée par : Véronique Mireault

Appuyée par : Gérald Robichaud

Il est résolu que l'ordre du jour de la réunion extraordinaire de l'assemblée des députés communautaires du 5 juillet 2018 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

3. RAPPEL AUX OBSERVATEURS

Le président rappelle au personnel de l'ACF leur présence à titre d'observateur.

4. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Les personnes suivantes déclarent être en conflits d'intérêts concernant la procédure légale à la cour du Banc de la Reine :

- Monsieur Denis Simard
- Madame Élyse Proulx-Cullen
- Monsieur Denis Tassiako
- Monsieur François Afane

5. RÉSUMÉ ET EXPLICATIONS DE LA DÉCISION DU 3 JUILLET 2018

Le conseiller juridique de l'ACF, Monsieur Roger Lepage résume la décision du juge Chicoine aux membres.

6. IMPLICATIONS FINANCIÈRES POUR L'ACF SI LE JUGEMENT EST PORTÉ EN APPEL

Le conseiller juridique de l'ACF, Monsieur Roger Lepage, informe les membres que si ces derniers prennent la décision de porter le jugement en appel, la compagnie d'assurances n'assumera aucun frais juridique additionnels.

Résolution 2018/ADC/193

Proposée par : Josée Bourgoin

Appuyée par : Rachelle Deault

CONSIDÉRANT QUE les frais juridiques additionnels pour porter le jugement en appel ne sont pas pris en charge par la compagnie d'assurances ;

IL EST RÉSOLU que l'Assemblée communautaire fransaskoise inc. ne porte pas le jugement en cour d'appel dans le litige N'Gouandi-ACF

IL EST RÉSOLU que le dossier soit clos.

Adoptée à l'unanimité.

7. MOT DE LA PRÉSIDENTE

Le président informe les membres de ses intentions quant à son rôle de président de l'ACF. Il ajoute que la composition du conseil exécutif ainsi que l'appartenance des membres aux lieux de concertation et de prises de décisions (comités, conseils d'administrations, commissions, représentations politiques) seront revues. Il ajoute également que les membres assignés aux dossiers et secteurs de la gouvernance de l'ACF feront l'objet d'une révision.

Résolution 2018/ADC/194

Autorisation de signatures officielles

Proposée par : Josée Bourgoin

Appuyée par : Véronique Mireault

CONSIDÉRANT le changement de présidence effectué à la suite de la décision du juge Chicoine le 3 juillet dernier, à la suite du litige N'Gouandi - ACF ;

IL EST RÉSOLU QUE Monsieur Denis Simard, président de l'ACF depuis le 3 juillet 2018 ainsi que Madame Lisette Marchildon, et Monsieur Ronald Labrecque soient autorisés à signer officiellement au nom de l'ACF.

Adoptée à l'unanimité.

8. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION DE L'ADC

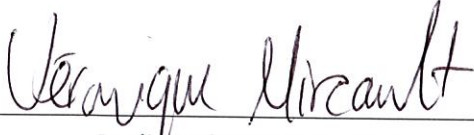
Il est convenu d'envoyer aux membres plusieurs choix de dates afin déterminer la date et le lieu de la prochaine réunion de l'ADC. Une décision sera prise par la suite.

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 10.



Denis Simard, président



Pauline Tétreault, secrétaire
Véronique Mireault, secrétaire

26 novembre 2018

Date

15 Juin 2019

Date